



nonauxhausse.org

Les redevances sur les ressources naturelles

1

Une redevance est un paiement que l'on doit faire en échange d'un droit d'exploitation. Dans le cas des entreprises minières, ces dernières doivent payer une redevance pour exploiter le sol québécois.

Dans son rapport de février 2013, le Vérificateur général du Québec (VGQ), révélait que de 2006 à 2011, 55 % des entreprises productrices de minerai n'avaient pas payé de redevances.

La coalition **Pour que le Québec ait meilleure mine** propose un régime avec un taux de redevance sur la valeur brute du minerai, plus un taux sur les profits.

L'augmentation des redevances ajouterait 410 millions \$ par année aux coffres de l'État.